

REGLEMENT du CHALLENGE VERT 9 ANS

Saison 2024

- 1 - La L.R.M.T. organise le **challenge vert** du 6 au 19 mai 2024 à l'USPG.
- 2- Ce challenge est ouvert aux **garçons et filles né(e)s en 2015, sans limitation de classement.**
- 3- Il comporte **deux épreuves : garçons et filles**. S'il n'y a pas assez de filles, une épreuve mixte sera organisée pour permettre aux filles de jouer. Dans ce cas, un classement général sera effectué et un classement filles et un classement garçons.
- 4- Les matchs se jouent au **format 7** : 2 sets à 5 jeux, point décisif, jeu décisif à 4-4, 3ème set : super jeu décisif à 10 points.
- 5- La compétition est jouée sous la forme d'un **tableau** ou de **poules**, éventuellement suivies d'un tableau final, selon l'effectif.
Le 1^{er} du classement garçons et la 1^{ère} du classement filles est champion(ne) régional(e) 9 ans de la saison 2024.
Les 3 premiers garçons sont sélectionnés pour représenter la LRMT au challenge national de Montauban (2 au 5 juillet 2024).
- 6- Les **balles intermédiaires** (vertes) sont fournies par la ligue.
- 7- Le montant de l'inscription qui se fait en ligne via Ten'up est fixé à **15 €** (paiement préalable obligatoire).
Le lien pour s'inscrire : <https://tenup.fft.fr/tournoi/82446759>
- 8- Le juge-arbitre est **PERIA-SIMBIN (USPG) : 0692 00 19 02.**
- 9- Le comité de tournoi est présidé par **Isabelle NORMANDIN : 0692 37 35 50.**
En cas de contestation, il doit être saisi sans délai.